

POLITIQUE FOURNISSEUR ET ACHATS

SYABE TECHNOLOGIES adopte la présente politique en matière de Fournisseurs et Achats afin de garantir des pratiques éthiques, responsables et conformes aux réglementations en vigueur. Cette politique s'inscrit dans le cadre de sa Charte de déontologie, de sa Politique Anticorruption et de ses Engagements en matière d'Achats Responsables.

Sur la base de ces valeurs fondamentales traitant de l'éthique des affaires, des engagements sociaux et environnementaux, **Syabe Technologies** exige du Fournisseur qu'il respecte les principes définis ci-dessous (ci-après les « Principes »).

Le Fournisseur devra mettre en œuvre ces Principes dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

PRINCIPES LEGAUX

Le Fournisseur doit respecter les lois et réglementations applicables ainsi que les obligations contractuelles convenues entre les Parties. Cela inclut notamment :

- Les lois ivoiriennes en matière de transparence des marchés publics, de lutte contre la corruption et des réglementations commerciales ;
- Les réglementations de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- La législation ivoirienne sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Les réglementations africaines et internationales relatives aux pratiques commerciales et à la libre concurrence ;
- Les sanctions économiques et commerciales imposées par les institutions régionales et internationales, y compris l'ONU et l'Union Africaine.

Le Fournisseur doit s'assurer que ses agents, fournisseurs, partenaires et sous-traitants respectent ces obligations.

PRINCIPES DE RESPONSABILITE SOCIALE

Liberté d'association et droit à la négociation collective Le Fournisseur doit garantir à ses employés le droit de s'exprimer librement sur leurs conditions de

travail et de se regrouper pour défendre leurs intérêts, conformément aux conventions internationales.

Travail des enfants Le Fournisseur interdit strictement le travail des enfants et prend toutes les mesures nécessaires pour garantir le respect de cette interdiction dans sa chaîne d'approvisionnement.

Non-discrimination et diversité Le Fournisseur doit traiter ses employés avec respect et garantir l'égalité des chances, indépendamment de leur origine, genre, orientation sexuelle, langue, handicap, religion ou opinions politiques.

Inclusion Le Fournisseur favorise des pratiques inclusives et collabore avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir l'insertion professionnelle.

Non-recours à l'esclavage et au travail forcé Le Fournisseur interdit toute forme de travail forcé ou d'exploitation et garantit que ses employés sont libres de quitter leur emploi avec un préavis raisonnable.

Rémunération et temps de travail Le Fournisseur doit appliquer une rémunération conforme aux réglementations en vigueur et garantir des conditions de travail dignes.

Santé et sécurité Le Fournisseur s'engage à offrir un environnement de travail sûr et conforme aux normes en vigueur (ISO 45001 ou équivalent).

Responsabilité sociétale et engagement communautaire Le Fournisseur doit contribuer au développement économique et social des communautés locales et encourager l'emploi local.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique Le Fournisseur s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à adopter des solutions énergétiques durables.

Économie circulaire et gestion des déchets Le Fournisseur doit limiter sa consommation de ressources, promouvoir l'éco-conception et assurer une gestion responsable des déchets.

Transparence et traçabilité Le Fournisseur doit documenter et justifier l'origine de ses produits et services afin de garantir des pratiques éthiques et transparentes.

Préservation de la biodiversité Le Fournisseur doit minimiser l'impact environnemental de ses activités et soutenir les initiatives écologiques locales.

CONFORMITE, ÉTHIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence Le Fournisseur doit s'abstenir de toute forme de corruption ou d'avantages indus pour influencer une décision commerciale ou publique.

Respect des règles de libre concurrence Le Fournisseur doit garantir des pratiques commerciales justes et respecter les lois en vigueur en matière de concurrence.

Innovation et amélioration continue Le Fournisseur est encouragé à proposer des solutions innovantes pour améliorer la qualité, réduire l'impact environnemental et optimiser les coûts.

Protection des données et confidentialité Le Fournisseur doit assurer la sécurité des données qu'il traite et respecter la réglementation en vigueur sur la protection des informations.

AUDIT ET SURVEILLANCE

Syabe Technologies se réserve le droit de réaliser des audits sociaux, environnementaux et de conformité chez ses fournisseurs afin de garantir le respect des Principes. Ces audits peuvent inclure :

- Des inspections sur site.
- Des entretiens avec les employés ;
- La requête de documents attestant la conformité aux engagements pris.

Tout manquement significatif pourra entraîner la suspension ou la résiliation du contrat.

MECANISME DE SIGNALEMENT

Syabe Technologies met en place un dispositif de signalement des infractions aux droits humains, aux règles environnementales et aux principes éthiques. Ce dispositif permet d'alerter sur des manquements et d'assurer un suivi des mesures correctives.

Gestion des risques et continuité des activités Le Fournisseur doit prévoir des mécanismes de gestion des risques, incluant la cybersécurité et la conformité réglementaire, et garantir la continuité de ses opérations en cas de perturbation majeure.

Respect des droits des travailleurs et bien-être au travail Le Fournisseur doit assurer le bien-être de ses employés en leur offrant des conditions de travail décentes, un accès aux soins de santé et des programmes de formation continue.

Cette politique s'inscrit dans l'engagement de **Syabe Technologies** à bâtir des relations commerciales responsables, éthiques et durables avec l'ensemble de ses partenaires et fournisseurs, en tenant compte du contexte africain et ivoirien.